



Association Intercommunale d'Accueil de jour  
des enfants, dite :

**RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES (RAT)**

## Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal du 27 mars 2024 à Begnins

Présidence : Madame Anne Stiefel

Liste des 16 Communes sur 16 représentées :

Arzier-Le-Muids	2 voix	Le Vaud	2 voix
Begnins	2 voix	Longirod	1 voix
Burtigny	1 voix	Marchissy	1 voix
Coinsins	1 voix	Prangins	4 voix
Duillier	2 voix	St-Cergue	3 voix
Genolier	2 voix	St-George	2 voix
Givrins	2 voix	Trélex	2 voix
Gland	14 voix	Vich	2 voix
		<b>Total</b>	<b>43 voix</b>

### Le conseil intercommunal

**Vu** Le préavis N°01/2024 relatif au rapport de gestion et des finances du RAT pour l'année 2023.

**Ouï** Le rapport de la Commission de gestion et des finances.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- D'accepter le rapport de gestion et des finances 2023 et de donner ainsi décharge au Comité de Direction - préavis N°01/2024.

**Conformément aux articles 112 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du district de Nyon dans un délai de 10 jours, qui suivent la publication dans la FAO.**

Pour le bureau du conseil intercommunal

La Présidente

Anne Stiefel

La Secrétaire

Vanessa Wicht

Gland, le 2 avril 2024